
Québec et Canada : la séparation est-elle la seule solution ?

par Robert Normand

De nombreux facteurs m'ont amené à faire une évaluation très pessimiste de notre désir de vivre dans le Canada d'aujourd'hui, ce Canada auquel vous êtes habitués. Mais, avant de répondre à la question de savoir si la séparation est la seule solution possible, passons en revue la situation actuelle pour mieux comprendre les raisons de ce pessimisme.

Les Canadiens de l'Ouest se sentent aliénés face à la concentration des pouvoirs politiques et économiques dans le Canada central. De plus, ils commencent à déchanter quant aux possibilités réelles d'acquiescer davantage de pouvoirs dans le cadre d'un Sénat « EEE » réformé (élu, efficace et à représentation égale). Mais, ne vous en déplaise, je n'ai jamais compris que le Québec et l'Ontario puissent admettre la dilution de leur représentativité qu'occasionnerait un tel Sénat. Comment peuvent-ils accepter, par exemple, qu'il y ait autant de sénateurs de l'Ontario que de l'Île-du-Prince-Édouard ou même que de l'ensemble des provinces de l'Atlantique ? Je ne comprends pas plus d'ailleurs de quelle façon nous pourrions augmenter l'efficacité de notre régime politique en ajoutant un autre organe élu doté de pouvoirs réels aux nombreux paliers de gouvernement qui existent déjà : municipalités, conseils scolaires, administrations régionales et provinces.

Par ailleurs, les gens de l'Ouest en ont assez de voir dans leurs bureaux de poste des pancartes françaises tout à fait inutiles, qu'ils croient imposées par le Québec, tandis que cette province se permet, avec sa Loi 178, d'interdire aux commerçants anglophones de placer des annonces en anglais sur la devanture de leur magasin ! Bien entendu, le gouvernement du Québec n'a jamais particulièrement encouragé la notion d'un Canada bilingue. Ce sont des politiciens francophones d'Ottawa, notamment M. Trudeau, qui ont imposé le bilinguisme dans les années 1970.

En Ontario, l'élection récente d'un gouvernement néo-démocrate, à un moment où les socialistes perdent du terrain en Europe, montre bien que les Ontariens ne forment plus la bande d'« Orangistes » d'antan, que les dirigeants politiques des partis traditionnels n'attirent plus l'électorat comme ils le faisaient auparavant et, chose plus grave, qu'un rapprochement trop étroit avec le Québec, comme celui qu'a tenté M. Peterson, demeure inadmissible pour la plupart des Canadiens.

Je ne m'attarderai pas sur le fait que des extrémistes ont piétiné le drapeau du Québec dans la région de Kingston, ni sur

l'attitude de certaines municipalités, comme celle de Sault-Sainte-Marie, qui ont interdit l'usage du français dans les services publics. Ces incidents sont l'oeuvre d'une petite minorité, qui a cependant suscité beaucoup de sympathie parmi d'autres Ontariens.

Je crois qu'il existe au Canada anglais une attitude très agressive à l'égard des francophones et, plus particulièrement, contre le français au Québec. Jusqu'à l'année dernière, les Canadiens anglais ne s'étaient jamais beaucoup apitoyés sur le sort des anglophones de Westmount, qu'ils considéraient un peu comme des Rhodésiens « gueulards », avec leur propre système scolaire et leurs trois universités anglaises au Québec. Plus maintenant !

Les Canadiens anglais blâment également le Québec pour avoir adopté la Loi 178, qui ne rétablissait pourtant que partiellement l'unilinguisme imposé par la Loi 101. Au lieu d'entendre la question condescendante « Que veut donc le Québec ? », on entend aujourd'hui « Au diable le Québec ! » ou encore « Au revoir et bonne chance ! »

L'échec de l'Accord du lac Meech n'est pas exclusivement attribuable aux efforts combinés des premiers ministres McKenna du Nouveau-Brunswick et Wells de Terre-Neuve. Comme l'ont clairement révélé les sondages, c'était beaucoup plus le résultat politique d'un rejet de l'Accord par une majorité de Canadiens anglais. En bloquant l'adoption au Manitoba, en juin dernier, Elijah Harper s'est simplement fait l'instrument du Canada anglais.

Au Québec, l'échec du lac Meech a beaucoup renforcé notre nationalisme traditionnel. Ceux qui prônaient le fédéralisme dans le passé ne peuvent plus le faire et ne le font plus. « Fédéralisme » est devenu un mot sale au Québec et Jean Chrétien, qui a réitéré sa foi traditionnelle dans cette option, n'obtiendrait même pas 20 p. 100 des voix, à mon avis, si des élections avaient lieu demain. Ceux qui, comme Claude Ryan, leader du Parti libéral provincial lors du référendum, avaient voté non en 1980, favorisent aujourd'hui une forme ou une autre de souveraineté-association, formule qu'ils rejetaient totalement il y a dix ans.

Notre monde des affaires, qui craignait un déclin économique en cas de succès du référendum, estime maintenant qu'il vaut mieux en finir tout de suite, le plus rapidement possible, plutôt que de laisser pourrir la situation. Ce n'est peut-être pas le cas des dirigeants de l'économie, mais c'est certainement vrai en ce qui concerne ceux qui ont accepté d'exprimer publiquement leur avis.

Robert Normand est président et éditeur du Soleil.

En rejetant l'Accord du lac Meech, le Canada anglais a manqué sa meilleure occasion d'acheter la paix avec le Québec au plus bas prix possible, puisque cet Accord n'aurait fait que reconnaître dans notre Constitution une situation de fait, sans donner au Québec aucun des pouvoirs supplémentaires qu'il a réclamés pendant les 30 années précédentes afin d'être en mesure de mieux développer son économie et sa spécificité culturelle. Le Canada ayant rejeté le rameau d'olivier qu'ils lui tendaient, les Québécois ont en général conclu, sans hostilité, mais avec une déception fort compréhensible, qu'ils peuvent soit baisser les bras et reprendre le statut de porteurs d'eau de leurs grands-pères soit envisager sérieusement une forme ou une autre d'indépendance.

Après l'échec du lac Meech, le premier ministre Bourassa a pris, à juste titre, la décision définitive de boycotter toutes les conférences fédérales-provinciales, comme René Lévesque l'avait fait en 1981. Cela veut dire que la réforme du Sénat est remise aux calendes grecques, que les Indiens et les Inuit peuvent oublier le statut spécial qu'ils demandent dans la Constitution et que la frustration du Canada anglais à l'égard des Québécois et du français continuera à s'intensifier.

Ce sont là les ingrédients parfaits d'un divorce. Voilà où nous en sommes à l'heure actuelle. Qu'arrivera-t-il maintenant ? Examinons les différents scénarios possibles.

Tout d'abord, le statu quo. Possible, mais peu probable, compte tenu de ce que je viens de dire. Certains, comme MM. Chrétien et Trudeau, disent que nous devrions, pour le moment, laisser de côté les discussions constitutionnelles, prendre le temps de nous calmer et nous concentrer sur la croissance économique. Mais ce sont pratiquement les seuls à tenir ce langage au Québec. J'ai pensé que le renforcement spectaculaire du nationalisme québécois après le rejet de l'Accord du lac Meech pourrait s'atténuer pendant les vacances de l'été et sombrer partiellement dans l'oubli au cours de notre long été des Indiens, mais je sais maintenant que ce n'est pas le cas. Le geste de Lucien Bouchard, ex-ambassadeur du Canada à Paris et ancien ministre du cabinet Mulroney, qui a décidé de siéger comme indépendant à la Chambre des communes, et d'autres députés qui ont suivi son exemple a beaucoup fait pour convaincre les électeurs de Montréal-Sainte-Marie, circonscription libérale, d'élire un candidat indépendantiste par une forte majorité, au cours d'une récente élection partielle.

Deuxième possibilité : un fédéralisme renouvelé pour le Québec grâce à des négociations bilatérales entre M. Bourassa et M. Mulroney. À mon avis, un tel mécanisme ne peut servir qu'à régler des problèmes concrets qui se posent de temps en temps entre des gouvernements. Il ne permettrait pas d'élaborer un ensemble de mesures constitutionnelles pouvant satisfaire le Québec, qui seraient ensuite imposées au reste du Canada. M. Mulroney a été élu par tous les Canadiens, pas seulement par les Québécois. S'il croit pouvoir jamais être réélu, il doit compter sur le Canada anglais, qui n'est sûrement pas disposé

à donner au Québec plus qu'il n'a refusé de lui donner il y a juste quelques mois !

De plus, les autres premiers ministres provinciaux veulent avoir leur mot à dire s'il y a des discussions constitutionnelles, parce qu'ils croient avoir droit à autant d'égards que M. Bourassa. De plus, ils savent qu'aucune modification constitutionnelle importante (exigeant l'unanimité, en vertu de notre Constitution) ne peut être adoptée sans leur consentement. Par conséquent, les chances de succès de ce scénario sont également très minces.

Troisième possibilité: tenir de nouvelles discussions constitutionnelles portant non seulement sur les exigences traditionnelles du Québec, mais aussi sur la réforme du Sénat, les droits des autochtones, l'environnement et ainsi de suite. Cette possibilité est plus intéressante que les précédentes, mais elle n'est pas pour tout de suite, sans compter que tous ces sujets sont pleins d'embûches.

Je crois que cette voie mérite d'être explorée. En effet, les constitutions sont modifiées non pas pour plaire aux experts ou pour améliorer les qualités esthétiques du document, mais pour régler des crises et des affrontements souvent accompagnés de violence, d'effusion de sang et de mort.

Nous étions loin d'une telle situation dans le cas du lac Meech et vous en connaissez les résultats. Cependant, nous pourrions en venir là si le Québec décidait de modifier sa place dans la structure constitutionnelle et que sa décision soit rejetée. Nous ferions alors face à une vraie crise nécessitant une vraie solution. Mais ce n'est pas pour demain. En essayant de régler trop de problèmes en même temps, nous n'arrivons souvent à en résoudre aucun, comme nous l'avons bien vu lors des nombreuses discussions constitutionnelles des années 1970.

La quatrième possibilité, c'est une vraie crise, le Québec imposant au reste du Canada un statut constitutionnel spécial qui, en cas de rejet, provoquerait une proclamation unilatérale de l'indépendance. Et voilà ! Nous devenons vraiment sérieux ! À mon humble avis, c'est ce qui se produira, avec quelques variantes.

L'Assemblée nationale du Québec a récemment adopté une loi portant création d'une commission parlementaire élargie chargée d'examiner notre avenir constitutionnel. Présidée par deux éminents hommes d'affaires québécois, cette commission compte parmi ses membres le premier ministre de la province, le chef de l'opposition, M. Parizeau, et M. Bouchard. Beaucoup s'attendent à ce qu'elle produise en mars prochain un rapport proposant une forme quelconque de souveraineté-association. Personnellement, je ne le crois pas. Je pense plutôt qu'elle exposera les problèmes, présentera une liste des diverses possibilités et en évaluera les répercussions économiques, mais qu'elle laissera aux politiciens le soin de choisir l'option qui leur convient le mieux.

M. Parizeau sait ce qu'il veut: l'indépendance entière et immédiate. D'une façon générale, M. Bouchard est du même

avis. Seul M. Bourassa, qui ne peut plus se dire fédéraliste après l'échec du lac Meech (les jeunes membres de son Parti libéral ont réclamé l'indépendance du Québec à leur dernier congrès), a besoin de temps pour trouver une solution adaptée à la fois au nationalisme croissant des Québécois et à leur réticence à quitter le Canada à un moment où les pays intègrent leurs activités au lieu de rester à l'écart ou de se séparer.

Quelle solution M. Bourassa pourrait-il retenir ?

- Un statut spécial dans le cadre d'un fédéralisme renouvelé ? Ce serait le minimum indispensable pour garder une certaine crédibilité dans l'électorat.
- Un fédéralisme à la carte dans lequel les provinces auraient des statuts différents ? Très possible !
- Une vraie confédération sur le modèle de la Suisse, dont le Québec serait l'un des États avec les neuf autres provinces ou les quatre autres régions du Canada ? Pourquoi pas ?
- Une combinaison de toutes ces options dans laquelle la défense, la politique monétaire, la devise, le service postal, etc. relèveraient d'une autorité centrale contrôlée par les parties constitutives, provinces ou régions ? Ce ne serait pas une mauvaise idée, pas vrai ?

Cependant – et c'est ma conclusion au sujet de la quatrième possibilité –, la situation particulière du Québec dans un Canada complètement renouvelé ne sera acceptée et respectée par le reste du Canada que si le Québec a le courage d'affirmer calmement et sérieusement qu'il est prêt, à défaut, à proclamer unilatéralement son indépendance et qu'il compte être pris au sérieux en le faisant !

La séparation et l'indépendance constituent par conséquent la cinquième possibilité réelle que nous pouvons envisager. Personnellement, je ne pense pas que ce soit la meilleure solution ni pour le Québec ni pour le Canada, ni pour les États-Unis d'ailleurs, à un moment où nous devons ouvrir nos frontières et non les fermer pour survivre, et où les nations profitent pleinement du développement fantastique des communications sur notre planète. Il est toutefois essentiel d'envisager sérieusement cette option. Elle est viable et permettrait au Québec de prospérer de son côté après la période de bouleversement économique qu'entraînerait la transition. Ce ne serait pas payer trop cher la paix dans l'avenir, au lieu de laisser croître les frustrations que nous connaissons depuis trop longtemps déjà. Quelques cyniques, dont je fais partie, ajoutent plus ou moins sérieusement que le Québec devra faire face aux réalités de la concurrence s'il devient indépendant, au lieu de compter sur des paiements de transfert fédéraux, et qu'il sera donc forcé d'adopter une politique de droite qui en fera un paradis de la libre entreprise. Mais il faut vraiment être cynique pour penser à de telles choses.

Le Québec peut fort bien prospérer comme État indépendant. Nous n'avons plus une société traditionnelle dominée par les curés, où abonde la main-d'oeuvre à bon marché. Les Québécois sont beaucoup plus éduqués qu'il y a 30 ans. Ils sont fiers d'eux-mêmes et le montrent bien dans leur production culturelle, qui a souvent permis à nos artistes et à nos paroliers de

se classer en tête du palmarès en France. Nous avons formé une jeune génération compétente et dynamique de cadres et de gens d'affaires convaincus qu'ils doivent s'attaquer vigoureusement aux marchés étrangers. Nous nous sommes également servis des administrations gouvernementales et des sociétés d'État comme leviers pour développer notre économie en collaboration avec le secteur privé. La SGF contrôle Domtar et Marine Industries, la Caisse de dépôt a un actif dépassant les 30 milliards de dollars, Hydro-Québec a réussi à attirer chez nous de nombreuses alumineries grâce à sa politique de prix, tandis que notre gigantesque mouvement coopératif financier, les caisses populaires Desjardins, administre près de 40 milliards de dollars d'économies des Québécois.

J'ai exposé cinq possibilités quant à l'avenir du Québec et du Canada. Il pourrait bien en exister d'autres ou, au moins, des variantes de celles que j'ai mentionnées. Une chose est certaine : le Québec est sur le point de décider de sa position vis-à-vis du reste du Canada et devrait terminer ce processus d'ici un an par des élections, un référendum ou une déclaration de l'Assemblée nationale.

Mon grand point d'interrogation, c'est ce que le reste du Canada fera. La plupart des Canadiens croient avoir fait taire les Québécois en rejetant l'Accord du lac Meech et que les Mohawks ont terminé pendant l'été le travail entrepris par Elijah Harper au Manitoba. Estimant que le Québec n'est pas prêt à passer aux actes, ils ajoutent, sans y avoir pensé sérieusement, que si le Québec veut partir, il n'a qu'à le faire ! Cependant, si nous partons, l'Ontario et le Canada continueront à susciter les mêmes frustrations dans le reste du Canada. De plus, avec son gouvernement néo-démocrate, l'Ontario ne sera pas toujours disposé à continuer de subventionner le reste du Canada, puisqu'il aura besoin de plus d'argent pour financer de nouvelles mesures sociales. Quant aux provinces de l'Atlantique, elles préféreraient sans doute se séparer du Canada. Le pays aurait également un prix à payer pour poursuivre dans la même voie.

Certains disent même que la Colombie-Britannique et les Prairies seraient tentées de se joindre aux États-Unis, sans se demander en même temps si nos amis américains verraient un intérêt quelconque à les subventionner.

Le Canada connaîtra inévitablement d'importants changements dans les cinq prochaines années. Le Québec exigera un nouvel arrangement constitutionnel. S'il ne l'obtient pas, il proclamera l'indépendance et prospérera de son côté. Un Québec indépendant devra nécessairement conclure toutes sortes d'ententes avec le Canada après l'indépendance, ce qui donnera naissance à une forme quelconque de marché commun ou de confédération. Aussi, au lieu d'atteindre le même but en adoptant un processus long et coûteux, nous ferions mieux d'agir tout de suite.

Ma conclusion, c'est que la politique étant ce qu'elle est, *si vis pacem para bellum*: si tu veux la paix, prépare la guerre.*